

## **Eiffage Aménagement et la Ville de Châtenay-Malabry lancent la phase opérationnelle du projet LaVallée, l'éco-quartier démonstrateur de vie durable en Île-de-France**



**La ZAC Châtenay-Malabry Parc-Centrale se situe sur le site historique de l'École Centrale, d'une surface de 20 hectares, en limite du Parc de Sceaux. Cette opération urbaine d'envergure est réalisée par la première SEMOP (Société d'Economie Mixte à Opération Unique) d'aménagement de France dont Eiffage Aménagement est l'actionnaire principal aux côtés de la ville de Châtenay-Malabry et de la Caisse des Dépôts.**

Baptisé « LaVallée » en référence à la fois à sa situation géographique exceptionnelle et en clin d'œil à Alphonse Lavallée, le fondateur de l'École Centrale, ce quartier constituera à la fois un lieu de vie et de destination par sa programmation : **2 200 logements, 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 15 000 m<sup>2</sup> de commerces, un collège, un groupe scolaire, un gymnase, une crèche, une ferme urbaine, un parking et des espaces publics végétalisés.**

LaVallée redéfinira par ailleurs l'entrée de ville de Châtenay-Malabry laquelle sera complétée par l'arrivée du tramway T10 en 2023, qui permettra de relier le quartier au tissu urbain environnant.

En octobre 2017, Eiffage Aménagement, en la personne de Madame Brigitte Outrey, Présidente du Directoire de la SEMOP Châtenay-Malabry Parc-Centrale, procédait à la signature de l'acte d'achat du terrain appartenant initialement à l'Etat pour la réalisation du futur éco-quartier de 213 000 m<sup>2</sup> SDP. En février dernier, les travaux préparatoires de désamiantage et de déconstruction des bâtiments de l'École ont été lancés, et les permis de construire de la première phase de ce chantier majeur sont sur le point d'être déposés.

En à peine huit ans, cet ancien site universitaire se transformera en un véritable **éco-quartier mixte exemplaire** à plus d'un titre : conception bas carbone, économie circulaire, agriculture urbaine et biodiversité, nouveaux usages numériques pour simplifier la vie quotidienne des habitants... Ce projet d'aménagement est en effet empreint d'une **forte dimension Développement Durable**, que ce soit via la volonté d'intégrer des matériaux de construction biosourcés comme les bétons végétaux ou les panneaux isolants en chanvre ou en coton, que par l'objectif d'utiliser 50 % d'énergies renouvelables dans le processus de construction. La Vallée entend également poursuivre une démarche de **labellisation Écoquartier** et **Biodiversity Ready**.

La SEMOP, après consultation, a fait appel à GINGER DELEO pour la maîtrise d'œuvre de la déconstruction et du désamiantage. Celui-ci coordonne l'action de plusieurs entreprises de démolition que sont Eiffage Démolition, Occamat et Doyere Démolition. Les procédés mis en œuvre pour la phase de déconstruction s'inscrivent dans une démarche durable avec le **recyclage** des terres excavées et des 85 000 m<sup>3</sup> de gravats de démolitions (réemploi des bétons concassés à la fois sous voiries et dans les constructions futures).

De même, la mobilisation de plusieurs filières d'**économie circulaire** permet la réutilisation de 250 m<sup>3</sup> de divers matériels et matériaux (équipements électriques, évier, lavabo, amphithéâtre, climatiseurs, mobiliers de bureaux, bétons et enrobés) parfois même pour les propres besoins du chantier. Une nouvelle méthodologie de dépose sélective a, pour ce faire, été instaurée et se déploie actuellement sur le site. Des critères et des éléments structurants ont été intégrés aux prescriptions faites auprès des entreprises de déconstruction afin que l'**association RéaVie** organise la récupération en phase de pré-curage avant désamiantage, et orchestre la revente, le don ou l'échange auprès de l'ensemble des associations impliquées.

Par ailleurs, l'ensemble des chantiers s'appuie sur le CREPI pour favoriser l'insertion par l'emploi.

Les autres acteurs du projet sont l'Agence François Leclercq pour l'urbanisme, l'agence BASE pour le paysage public, le BET VRD OTCI, la société d'ingénierie et de conseil Arcadis pour la mise en œuvre du City Information Modeling (CIM/ BIM) et le groupement Even Conseil / Atelier LD / Suez Consulting pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Développement Durable.

### Les étapes clés du projet

#### Février 2018 :

Démarrage du chantier avec les travaux de désamiantage et déconstruction des anciens bâtiments de l'école

#### Début 2019 :

Réalisation des voiries du quartier (réseaux et pistes de chantier, hors aménagements définitifs)

#### 2<sup>e</sup> trimestre 2019 :

Début des constructions de logements et des bureaux

#### D'ici 2021 :

Livraison d'environ 750 logements, de 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux, de 14 000 m<sup>2</sup> de commerces, du parking public, du groupe scolaire de 22 classes et de la crèche de 60 berceaux

#### 2019 – 2022 :

Livraison d'environ 1 100 logements et 1 000 m<sup>2</sup> de commerces

#### 2021 – 2024 :

Livraison d'environ 350 logements, du collège et du gymnase

Contacts presse

**Eiffage Aménagement :**

Marie-Claire des Lauriers, Directeur de la Communication  
01 34 65 83 34 / [marie-claire.deslauriers@eiffage.com](mailto:marie-claire.deslauriers@eiffage.com)

**Agence RPCA:**

Cathy Bubbe / [c.bubbe@rpca.fr](mailto:c.bubbe@rpca.fr) et Kelly Martin / [k.martin@rpca.fr](mailto:k.martin@rpca.fr)  
Tél : 01 42 30 81 00

**A propos de la SEMOP Châtenay-Malabry Parc-Centrale**

*Le futur éco-quartier La Vallée est réalisé dans le cadre d'une SEMOP, Société d'Economie Mixte à Opération Unique. Ce nouvel outil d'aménagement favorise la production publique/privée et a pour objectif d'aménager les anciens terrains de l'Ecole Centrale sur toute la durée du projet. La Ville y est actionnaire à 34 %, Eiffage Aménagement à 50 % et la Caisse des dépôts à 16 %. Le Maire, M. Siffredi, est président du conseil de surveillance de la SEMOP et Brigitte Outrey, qui préside son directoire, est directrice de l'aménagement chez Eiffage Aménagement.*

**À propos d'Eiffage Aménagement**

*Eiffage Aménagement, filiale d'Eiffage Construction, est en charge des opérations complexes d'aménagement urbain menées, depuis la conception jusqu'à l'achèvement du projet, par le groupe Eiffage dans toute la France. S'appuyant sur 35 ans d'expérience, l'entreprise fédère les acteurs de la ville et accompagne les collectivités locales tant pour la restructuration des cœurs de ville que pour la réalisation de nouveaux quartiers. Elle travaille en collaboration avec des urbanistes, architectes, paysagistes ainsi que des maîtres d'ouvrage et des investisseurs français ou étrangers pour mener à bien ses opérations.*

[www.eiffage-amenagement.fr](http://www.eiffage-amenagement.fr)